



# Secrétaire Administratif

## Examen professionnel 3<sup>e</sup> grade

**L'UNSa Justice vous informe de l'ouverture** de l'examen professionnel pour l'accès au troisième grade de secrétaire administratif au titre de l'année 2027.

### **Les conditions :**

Cet examen est ouvert aux secrétaires administratifs qui remplissent au plus tard le 31 décembre 2027 les conditions statutaires à savoir, avoir au moins un an dans le 6<sup>ème</sup> échelon du deuxième grade et au moins trois années de services effectifs dans un corps cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.



- **Inscriptions** : A partir du 2 février jusqu'au 2 mars 2026.
- **Epreuve écrite d'admissibilité** : 23 avril 2026, dans les centres ouverts dans le ressort des délégations interrégionales du secrétariat général (choix du centre lors de votre inscription en ligne)
- **Résultats d'admissibilité** : à partir du 16 juin 2026
- **Epreuve orale d'admission** : du 5 au 9 octobre 2026
- **Résultats d'admission** : A partir du 9 octobre 2026

### **Modalités d'inscription :**

#### **Inscription en ligne :**

**L'ouverture en ligne à partir du 2 février 2026**

#### **Inscription et transmission des éléments :**

- La fiche d'inscription complétée au format EXCEL accompagnée de la fiche carrière

Ces documents sont à transmettre **par mail**, avant le **2 mars 2026** à cette adresse : [concours-sg-b@justice.gouv.fr](mailto:concours-sg-b@justice.gouv.fr)



## Les épreuves :

### Epreuve écrite d'admissibilité

- Durée 3H
- Rédaction d'une note administrative ou d'un rapport, à partir d'un dossier portant sur des thèmes en relations avec les activités du ministère de la justice

### Epreuve orale d'admission

#### Entretien avec un jury :

Entretien avec le jury afin d'apprécier le savoir-être et les aptitudes du candidat ainsi que sa motivation. L'entretien débute par une présentation de son expérience professionnelle.



Les candidats admissibles devront transmettre un dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP), ce dossier doit être transmis par mail et par voie postale

- Un exemplaire, en PDF, par mail à envoyer, au plus tard le 15 juillet 2026) sur la plateforme en ligne dédiée via le lien internet qui figurera dans le courriel à destination des candidats admissibles.
- Un exemplaire par voie postale (Cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :  
Ministère de la Justice  
SRH/ SRH/SD STRAT /ATTRAC  
Examen professionnel SA3  
13 place Vendôme  
75042 PARIS CEDEX 01

#### Résultats :

Les résultats de l'examen professionnel seront consultables sur l'Intranet du ministère de la Justice à compter du 9 octobre 2026.

**...Retrouvez tous les formulaires utilisés et les documents pour la constitution de votre dossier via le lien intranet suivant :**

**[Cliquez ici pour retrouver les documents sur l'intranet](#)**

**L'UNSa Justice  
l'action utile !**

Paris le 13 janvier 2026